



www.lancienneferme.be

info@lancienneferme.be

L'Ancienne ferme, gîte pour 12 à 20 personnes

Steinbach 31 - 4950 Waimes 080 678 316

CONTRAT DE LOCATION DU GITE RURAL « L'ANCIENNE FERME »

Il est conclu entre le locataire :

Nom / Prénom

Adresse.....

Tél. / Gsm Email

Et le propriétaire :

Famille MATHONET

Steinbach 50 - 4950 WAIMES

Tél.: 080 678 316 ou 080 679 158

Email : info@lancienneferme.be

Gsm: 0494 70 66 57

Un bail de location du gîte « **L'Ancienne Ferme** » situé à Steinbach, 31 - 4950 Waimes, pour la période du/...../..... (.....h.) au/...../..... (.....h.) et dont le prix est fixé à€

Nombre de personnes : adultes, enfants, bébés (- de 3 ans)

Animaux :

Charges payables à la fin du séjour, après relevé des compteurs :

- Eau, électricité et chauffage : suivant consommation et prix du marché.
- Taxe de séjour : 0,60€ / personne de + de 3 ans / nuit
- Poubelles : 0€ à condition que le tri sélectif soit effectué correctement (sinon 30€).
- Animaux : avec un supplément de 25€ /chien.

Les chiens sont acceptés (maximum 2) uniquement s'ils sont signalés au moment de la réservation et sous les conditions suivantes :

- ils ne peuvent monter ni sur les fauteuils ni sur les lits,
- ils ne peuvent en aucun cas rester seuls dans le gîte,
- nous exigeons que vous ramassiez les déjections qu'ils pourraient « oublier » dans le jardin... des enfants y jouent... !!

Nettoyage final : le ménage final est compris dans le prix de la location, pour autant que la maison soit en ordre lors de votre départ, la vaisselle lavée et rangée, le barbecue nettoyé, les poubelles vidées et les ordures correctement triées: les plastics, métaux, papiers/cartons, tétra pack, bocaux/bouteilles en verre dans les contenants prévus à cet effet dans la remise.

Caution : **Une caution de 500 €** vous est également demandée (à verser sur le compte en même temps que le solde du loyer) et est reversée sur votre compte bancaire endéans les deux semaines après la fin du séjour, déduction faite des dégradations/dégâts éventuels ou objets manquants.

Paiement : un acompte de **200€** à verser sur notre compte **BE62 3480 6653 2061** est demandé à la réserve et confirme celle-ci.

Le solde de la location, soit € est à verser sur le compte 2 semaines avant le début du séjour.

Assurance : Le locataire certifie être couvert par une assurance contre les risques locatifs avec extension villégiature.

Equipement : le locataire **doit prévoir son linge de lit** (drap-housse, housse de couette 1 personne et taie d'oreiller), linge de maison et essuies de cuisine.

En cas de non-respect, un supplément pour la lessive éventuelle des oreillers, protège-matelas ou couettes sera déduit de la caution.

Le locataire s'engage à occuper les lieux en « bon père de famille », à respecter les consignes et ne pas occasionner de troubles de voisinage ni tapages nocturnes. Les feux sont interdits et seul le charbon de bois est autorisé dans le barbecue. Il est strictement interdit d'aller voler du bois chez le voisin !

L'utilisation des agrès, vélos et autres jeux pour les enfants doit se faire sous la surveillance des adultes. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas d'accident.

Notre gîte est principalement conçu pour accueillir des familles.

Les groupes de jeunes, l'organisation des fêtes d'étudiants, d'enterrement de vie de garçon/jeune fille ... y sont interdits !

Fait àle

Signature du locataire,